

Département : **NORD**  
Arrondissement : **LILLE**  
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 AOÛT 2023

Envoyé en préfecture le 07/09/2023

Reçu en préfecture le 07/09/2023

Publié le

ID : 059-215902024-20230905-20232908DEL4-DE

20230829DEL4  
S'LO

**NOMBRE :**

De conseillers en exercice : 29

De présents : 23

De votants : 29

Pour : 29

Contre :

Abstention :

**OBJET :**

ACCEPTATION PAR LE CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA DONATION DE  
LA PARCELLE SECTION ZI N°85,  
PROPRIETE DE LA SOCIETE « MR  
FINANCES »

**DELIBERATION :**

Publiée le 5 septembre 2023

Rendue exécutoire le 5 septembre  
2023

Adressée au contrôle de Légalité  
(Préfecture de LILLE DRCL) le 5  
septembre 2023

Le maire certifie que la délibération  
a été publiée le ;

Le : 5 septembre 2023

Et que la convocation du Conseil  
avait été faite

Le : 18 août 2023

Le Maire  
D'ERQUINGHEM-LYS

Visa de la secrétaire de séance

Madame Alizée GRATIEN

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf août,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace « Agoralys », 120 rue Delpierre, au lieu habituel des réunions du conseil, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;

**Étaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :**

Madame Monsieur Alain BEZIRARD, Vincent DOUCHET, Laetitia PANIEZ, Jacky BOULINGUEZ, Karine PACCEU, Michel LANNOO, Christelle GRATIEN, Benoît OERLEMANS, Annie PREUDHOMME, Victor PACCEU, Olivier JOUCLA, Michael LEROY, Alban BEZIRARD, Jean-Pierre DUBURCQ, Valérie CLOUET, Marie-Claude ZAGULA, Danièle BENOIT, Ludovic HENZE, Caroline CHARPENTIER, Thomas DUGRAIN, Alizée GRATIEN, Lionel HOUZET, Vanessa LARD,

**Étaient excusés avec procuration, absents :**

Monsieur Pierre CAMPHYN, procuration donnée à Monsieur Olivier JOUCLA, Madame Christine BOCKAERT, procuration donnée à Monsieur Ludovic HENZE, Madame Joëlle LIESSE, procuration donnée à Madame Caroline CHARPENTIER, Monsieur François BIERVLIET, procuration donnée à Monsieur Alain BEZIRARD, Madame Marie-Maud CAMPHYN, procuration donnée à Mme Valérie CLOUET, Madame Bénédicte VANHILLE, procuration donnée à Mme Annie PREUDHOMME,

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

La Société « MR FINANCES » propriété de la parcelle section ZI N°85, située entre Lys et Pavé Fruit, a fait part de sa décision d'en faire don à la commune d'ERQUINGHEM-LYS.

Cette parcelle « non bâtie » d'une superficie de 17.035 m<sup>2</sup> fait partie de l'ensemble foncier remarquable de la Butte Mahieu.

Elle est classée sur le Plan Local d'Urbanisme en zone naturelle.

La commune d'Erquinghem-Lys est déjà propriétaire dans le secteur d'autres parcelles et considérant la situation de ces terrains en bordure de Lys, elle dispose avec les Voies Navigables de France, d'une convention de gestion afin d'assurer la préservation, l'entretien, la valorisation du site.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, le don de ladite parcelle et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes administratifs et notariés s'y afférant.

La commune prendra les frais d'actes notariés correspondants.

Adopté Pour Ampliation

Le Maire